

# On en parle

## Mémento

**Pour nous contacter : 02 51 95 42 12**

**Abonnements : 02 99 32 87 54**

### Rédaction

Franck Hermel Journaliste - Rédacteur en chef  
franck.hermel@publihebdos.fr

Laurent Foreau Journaliste - Sports et locale  
sports.jds@publihebdos.fr

Marion Travers Journaliste - Loisirs et locales  
redaction.jds@publihebdos.fr

Brendan Martineau Journaliste - Locale et web  
brendan.martineau@publihebdos.fr

### Publicité

Elise Brulard : 06 03 81 57 30

Sylvia Estrade : 06 60 51 76 05

Clémence Véqueau : 06 03 81 61 27



## Le **COURRIER** des **LECTEURS**

### La laïcité, c'est aussi la tolérance

La statue de l'archange Saint-Michel installée devant l'église éponyme a beaucoup fait discourir sur les réseaux sociaux.

En réalité, cette affaire met en lumière un laïcisme exacerbé mais aussi - à lire de nombreux commentaires -, une méconnaissance de la culture juridico-administrative de notre pays...

En termes de droit, il semble probable que le Tribunal administratif suive l'avis du Rapporteur public et qu'il en sera ainsi lors d'un recours devant la Cour administrative d'Appel. L'affaire peut même figurer à l'ordre du jour des audiences de la Cour européenne des Droits de l'Homme. (...)

Le problème ? Le point fondamental de l'argumentation des Libres Penseurs est que la statue a reçu une bénédiction catholique (...) Ainsi, sommes-nous passés du culturel au cultuel. Imparable en droit. A l'époque, les associations de parachutistes dont l'archange est le protecteur, les groupes des oppositions municipales, les conseillers du quartier gare tirés au sort, le Diocèse, les Sablais, personne n'avait rien trouvé à redire.

(...)

Les Français sont irrités. Les Vendéens aussi, comme lors du procès en vue de l'enlèvement de la crèche dans le hall du Conseil départemental. Aussi, nombreux sont ceux qui, à l'instar de Chateaubriand, postulent que « si vous chassez le christianisme, vous aurez l'Islam » tandis que d'autres sont légitimes à demander à La Libre Pensée de méditer ce que théorisait le fondateur d'SOS Racisme, Julien Dray : « la laïcité, c'est aussi la tolérance ».

Cette statue appartient au patrimoine sablais depuis des lustres. (...)

Cette œuvre d'art a été transférée à 100 mètres, devant le parvis de l'église Saint-Michel. Décision intelligente en termes de mémoire, de visibilité et de cohérence. Il n'en demeure pas moins que cette situation ne respecte point la lettre de notre législation : sauf dans les cimetières et les dépendances des édifices religieux, on ne peut installer des emblèmes ! La solution ? Unir l'archange à la façade de l'Eglise. Là, il sera difficile aux empêcheurs de tourner en rond de venir la soustraire.

**FREDDY ROY, ANC. COLLABORATEUR DE CABINET DE DIDIER GALLOT, MAIRE DES SABLES-D'OLONNE**